



Dites « NON » à l'Arena à l'Île Arrault !

Qu'est-ce que l'Arena à l'Île Arrault ?

Le maire d'Orléans a pour projet de construire une Arena sur le site de l'Île Arrault.

L'Île Arrault s'étend sur le terrain actuel de hippodrome (rive sud de la Loire, entre le pont de l'Europe et le Pont du Maréchal Joffre).

Le rapport officiel de la commission « grandes salles - Arenas 2015 » (dite commission Costantini¹) est clair : l'Arena est bien plus qu'une salle de **sports-spectacles**, c'est un **lieu dévolu au business** : restaurant de luxe, salons VIP, ... Le concept Arena est un produit commercial à financement et gestion privée.

L'Arena à l'Île Arrault, c'est :

- 10 000 places de spectacles (2 fois le Zénith actuel),
- 100 manifestations par an, soit une manifestation 2 à 3 par semaine (30% sport, 60% tournées, 10% salons, congrès).
- 500 000 visiteurs par an, venus à 80% en voitures²
- des voies d'accès et des infrastructures lourdes pour permettre l'accès des semi-remorques pour le matériel des « tourneurs »

**Construire une Arena à l'Île Arrault est un non-sens
géologique, environnemental,
financier, urbanistique, et aussi sportif.**

MOBILISONS-NOUS CONTRE L'ARENA-ILE ARRAULT



L'ILE ARRAULT, UN SITE NATUREL QUI APPARTIENT A TOUS

- Une **trame verte vivante**, protégée depuis toujours. Les berges et les îles de la Loire constituent un écosystème dans la traversée d'Orléans. Aucune construction ne doit la détruire. Les générations futures seront privées d'un poumon vert indispensable.
- Située en bordure d'une zone **Natura 2000** qui prouve l'intérêt écologique de cette vaste réserve naturelle.
- L'UNESCO a classé le Val de Loire au **patrimoine mondial de l'humanité** de Sully à Chalonnes. L'intérêt patrimonial est reconnu. Avec ce classement, dont l'impact sur le tourisme et l'économie locale est fort, la France s'engage à respecter un site remarquable en raison des rapports

¹ Rapport consultable sur internet : <http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-commission-salles.pdf>

² Analyse faite pour l'ARENA de Bordeaux qui conclut que le déplacement en voiture représente 80% du trafic. Le coefficient de remplissage d'un véhicule étant compris entre 3,25 et 3,50 personnes, il y aura entre 2300 et 2500 véhicules pour la jauge de 10 000 personnes, soit environ 6 hectares de parkings et de voies d'accès et de circulations.

harmonieux établis au cours des siècles entre la nature et les hommes. L'UNESCO n'a pas été informée du projet ce qui montre le peu d'intérêt que le maire porte à ce classement

***Le projet d'Arena à l'île Arrault met en péril ce site naturel et méprise les labels « Natura 2000 » et « Patrimoine mondial de l'Unesco »
Le site de l'île Arrault est riche de tant de potentialités conformes à l'esprit de notre temps : parc forestier fluvial, conservatoire de la biodiversité, espace sauvage dans la ville.
C'est un réel atout pour Orléans demain.***

UN SITE INADAPTE ET DANGEREUX POUR UN TEL EQUIPEMENT

- Un site placé en **zone inondable**, classée B3 aléa fort (2 mètres d'eau) au PPRI (Plan de Protection des Risques d'Inondation³). Depuis 20 ans, les crues sont de plus en plus fréquentes. La tempête Xynthia ne nous a-t-elle rien appris ? Les mètres cubes de béton et de goudron rendront le sol imperméable, aggravant les risques en cas d'inondation.
- Un sous-sol truffé de **cavités**, dites karstiques. Les travaux de la station d'épuration ont été retardés et le budget a explosé pour n'avoir pas pris en compte ces cavités. A l'île Arrault, les mêmes erreurs risquent de se reproduire. Ce problème est sous-estimé alors qu'il est bien réel.

Ces cavités entraînent d'**importants surcoûts** et représentent un **danger non négligeable**. L'effondrement d'une maison, en mai 2010, à St Pryvé, à proximité de l'île Arrault rappelle la fragilité du sous-sol. Les travaux de construction de l'Arena ne risquent-ils pas de provoquer de nouveaux effondrements en fragilisant davantage le sous-sol ? En bétonnant les sous-sols les rivières souterraines vont être modifiées, elles creuseront de nouvelles galeries qui fragiliseront les bâtiments dans cette zone.

Le choix de l'île Arrault est un choix dangereux, il n'est pas possible de fermer les yeux sur la sécurité des habitants et des spectateurs.

UNE VILLE A PROTEGER CONTRE DES NUISANCES MAJEURES

- Des **nuisances majeures** pour tous les habitants. Les quartiers Saint-Marceau, Madeleine, les habitants de Saint-Pryvé vont être directement impliqués par les nuisances et tous les Orléanais vont être impactés au niveau financier.
- Un **déni de démocratie** : les études réalisées en février 2007 et octobre 2008 et qui sont censées prouver la pertinence du choix de l'île Arrault et la rentabilité de l'équipement ne sont pas consultables. Pourquoi ?
- L'Arena à l'île Arrault battra tous les **records d'inaccessibilité**. Les spectateurs auront le choix entre des parking proches de l'Arena mais en nombre insuffisant ou un trajet compliqué : parkings lointains (les Aubrais, Parc des Exposition) puis tramway, puis navettes spéciales (dont le délai d'attente, surtout à la fin des spectacles, peut être long).
- Des **voitures par milliers**. On peut essayer de partager l'optimisme du maire qui souhaite que les spectateurs viennent à pied ou en transport en commun mais ne rêvons pas des études montrent que 80% des spectateurs viennent en voitures.
- Les soirs de grande jauge (10 000 personnes) les **quartiers** voisins à Orléans et Saint Pryvé seront **bouclés** par la police. Les habitants rentreront chez eux après contrôle et ne pourront recevoir amis et famille.
- Le maire s'est engagé à ce que l'Arena ne comporte pas de galerie commerciale, mais seulement un restaurant panoramique. Or, les centres commerciaux sont inhérents au concept d'Arena.

Les citoyens ne sont pas consultés et les problèmes d'accessibilité ne sont pas pris en compte.

³ consultable sur Internet, Val d'Orléans et de Bou, Val d'Ardoux http://www.loiret.equipement.gouv.fr/article.php?id_article=303

UN COUT ELEVE POUR UNE RENTABILITE INCERTAINE

Un échec connu d'avance...

- La Commission Costantini est formelle, la réussite d'une Arena repose sur trois critères :
 - facilités d'accès et de stationnement,
 - aire de chalandise importante (autour d'un million d'habitants, comme à Bordeaux, Lyon, Lille, Montpellier...)
 - accueil favorable des populations...

L'Arena à l'Île Arrault ne répond à aucun de ces critères.

- **Orléans cumule tous les inconvénients** par le choix d'un site inapproprié. Partout les Arenas sont ou seront implantées hors des centres-villes. Partout le projet est porté par l'intercommunalité (communauté urbaine ou d'agglomération). Seule Orléans fait exception.

Un coût qui explose et qui sera supporté par les contribuables orléanais pendant plusieurs décennies ...

- Le coût estimé est de plus de **120 millions d'euros** (50 millions il y a un an et combien dans un an?). C'est **l'Arena la plus chère de France** : 9000 € par siège contre 6500 € en moyenne pour les autres projets d'Arena en France⁴.
- Un surcoût lié au choix de l'implantation. **Peut-on raisonnablement justifier un doublement du prix par la localisation ?** D'autres sites ne permettraient-ils pas de réduire considérablement le coût du projet ?
- Il y aura d'**inévitables surcoûts**, liés notamment au sous sol de l'Île Arrault : 9 millions par exemple pour les fondations de la station d'épuration voisine. Le projet nécessite la construction d'une voie nouvelle et des aménagements lourds. Ne sont pas pris en compte les achats de terrains pour d'éventuels parkings (usine Famar, terrain de maraîchers⁵). Et combien de millions déjà consacrés à des études toujours secrètes ? A cela s'ajoute le projet de passerelle, le déménagement de l'hippodrome, ... le budget explose.
- Outre la construction de ce bâtiment, les charges financières de la ville vont exploser pour **entretenir un club de basket à haut niveau**, condition indispensable pour la rentabilité de l'équipement. L'**engagement financier des collectivités** vis-à-vis des clubs sportifs professionnels se fait souvent **sous la contrainte** en raison d'une certaine forme de pression pour le maintien des financements⁶. De plus, le montant réel de la participation financière des villes au financement des clubs est très difficile à évaluer. Concernant la ville d'Orléans, la Cour des comptes relève : « La consolidation des aides reçues par l'Entente Orléanaise 45 [...] illustre la difficulté à recenser l'ensemble des aides attribuées par les collectivités territoriales ».
- Le financement va reposer sur un PPP (**Partenariat Public Privé**). Le PPP est un mécanisme dérogatoire aux règles de l'achat public. En théorie le recours doit se justifier pour des motifs d'intérêt général, urgence ou complexité du projet. Mais dans la pratique, « **cette procédure est très onéreuse** en raison de la limitation drastique de la concurrence de milliers d'entreprises à 3 ou 4 majors, toujours les mêmes, qui se partagent les marchés, avec des risques réels d'entente et de collusion [...] A cela s'ajoutent des **risques qualitatifs** évidents et constatés⁷. Face à ces puissances d'argent, les municipalités pèsent peu. Pendant plusieurs décennies, les financeurs privés sont les véritables maîtres de l'équipement qui doit rapporter. La collectivité, c'est-à-dire les contribuables, doivent compenser les pertes financières.
- Pour financer son projet, le Maire se dit prêt au « **naming** »⁸ qui consiste à donner le nom d'un grand équipement à une entreprise, le nom de la ville disparaissant alors. Le nom d'une grande firme va-t-il illuminer les rives de la Loire au sommet de l'Arena ? En quoi une Arena peut-elle contribuer au rayonnement de la ville ?

⁴ Rapport Costantini

⁵ *La République du Centre* du 18 mars 2010

⁶ Rapport de la Cour des comptes *Les collectivités territoriales et les clubs sportifs professionnels*, décembre 2009.
<http://www.ccomptes.fr/fr/CC/documents/RPT/RPT-Clubs-sportifs.pdf>

⁷ *Le Monde*, 27 avril 2010, *L'endettement caché de la France*, par Denis Dessus

⁸ *La République du Centre* du 26 mars

Une rentabilité plus qu'incertaine ...

- **la rentabilité d'un tel équipement n'est nullement assurée** à Orléans, comme le constate Daniel Costantini lui-même : ville moyenne, trop proche de Paris, en concurrence pour les grandes tournées ou manifestations sportives avec les grandes métropoles françaises ou européennes⁹.
- Que deviendront le Zénith, le Palais des Sports, le Centre de congrès ? Orléans est-elle en mesure d'accueillir autant de spectacles et d'avoir des équipements rentables ? Il faut être réaliste et responsable. Dans un monde en crise durable, aucun de ces équipements n'atteindra la rentabilité et **ce sont les contribuables orléanais qui combleront les trous**. Les grandes compétitions sportives internationales qu'on fait miroiter sont un leurre.

L'ARENA CONTRE LE SPORT POUR TOUS

- L'intérêt d'une grande salle de sports dans l'agglomération orléanaise, métropole régionale est une vraie question qui doit être débattue avec l'ensemble du mouvement sportif, grands mais aussi petits clubs. Le basket, mais aussi le foot se sont distingués cette année. Mais il y a aussi **tous les autres sports à prendre en compte**.
- Lorsque tant de gymnases et de terrains de sport mériteraient d'être construits ou rénovés, comment peut-on imaginer dépenser plus de 120 millions d'euros pour une salle ?
- C'est sans compter avec les **subventions directes ou indirectes** à l'**Entente Basket** qui se montent au total chaque année à plus de 2 millions d'euros, soit **plus de 60% du total des subventions attribuées aux clubs sportifs orléanais**.
- Ne pas oublier également que des clubs peuvent déposer leur bilan, comme l'historique Cercle Saint-Pierre de Limoges en 2004, ou le club de basket de Besançon mis en liquidation judiciaire en 2009.

A quoi servira l'Arena le jour où les aléas sportifs auront conduit l'Entente Basket en bas de tableau ?

⁹ *La République du Centre* du 9 mai 2010 et interview de Daniel Costantini dans l'émission *L'invité de France bleue* (01/04/2010). A la question : dans le cas d'Orléans, a-t-on la masse critique pour remplir la salle et tendre vers l'équilibre financier, D.Costantini répond « c'est un petit peu limite. La ville d'Orléans et ses 115000 habitants, ça peut faire un tout petit peu peur à ce niveau là ».